

L'HOMME ET LE DEVELOPPEMENT

Quelle société pour le Maroc de demain ?

Réflexion sur le nouveau modèle de
développement

Travail élaboré par les étudiantes en Master Langues, Cultures Marocaines et

Ecologie :

Hakima HAMMADI et Halima MAANANE

Faculté pluridisciplinaire de Nador

L'homme et le développement, voilà deux termes difficiles à cerner, deux termes dont le sens complexe, large, a fait l'objet de plusieurs études, dans plusieurs domaines. « ***L'homme n'existe que par la société et la société ne le forme que pour elle*** », disait Louis de Bonald. Cette logique de complémentarité entre l'homme et la société dans laquelle il évolue serait la meilleure solution pour garantir une vie harmonieuse et paisible et de l'un et de l'autre. Le Maroc a bel et bien réalisé des progrès considérables, en témoignent les chiffres avancés par le Programme des Nations Unies pour le Développement. En effet, « **La valeur de l'IDH du Maroc évolue dans la région arabe et progresse dans la catégorie du développement humain moyen. Le Maroc passe du 126ème rang en 2014 sur un total de 188 pays au 123ème rang sur un total de pays de 189.**», selon la Représentation du PNUD au Maroc, *Indices et indicateurs de développement humain : mise à jour statistique 2018*. Cependant, des rapports provenant des différentes institutions nationales et internationales (HCP, Conseil économique et social, Banque Mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques) présentent, toutes, le même constat : les projets centrés sur les infrastructures et sur la consommation poussent comme des champignons, au détriment des projets valorisant et développant le capital humain. Il est notable que la mise en place de la nouvelle Constitution de 2011 a permis au Maroc de se lancer dans un programme de réformes ambitieux, se focalisant sur le développement humain. Ce choix irréversible s'est, toutefois, heurté à un paradoxe insaisissable : malgré l'essor, à grands pas, que notre pays a connu sur le plan socioéconomique, une stagnation ou un retard touche l'amélioration de la situation de vie au quotidien d'une grande frange de la population. Des problèmes phares persistent, notamment la cherté de la vie, la prédominance

des classes pauvre et moyenne, avec toutes leurs tentatives de sortir des filets de la misère, tant bien que mal. Ainsi, les disparités au sein du pays et les nombreuses facettes des inégalités sociales étouffent, inéluctablement les progrès entrepris en termes de développement humain. La question sera donc de voir comment le capital humain devrait-il être consacré de son poids et considéré comme une vraie richesse, une opportunité sans pareil, un vrai trésor sur lequel il faudrait miser davantage pour l'évolution de notre pays, au lieu de le reléguer au second plan. Cette richesse humaine - que représentent l'enfant, le jeune, le sénior, la femme et la personne en situation de handicap- devrait se sentir utile à sa nation, participant à son évolution, jouissant pleinement de ses droits, consciente et responsable de ses devoirs, au lieu de sombrer dans des maux intarissables et d'être constamment victime de dysfonctionnements socioéconomiques.

LES ENFANTS

La population marocaine est de presque 35 millions d'habitants dont le tiers est constitué des enfants âgés entre 0 et 17 ans, plus de 11 millions 200 mille enfants sont venus au monde , ayant foi dans la société, une société juste où ils vivraient dans la dignité et dans le respect de leurs droits : droit d'être protégé contre tout mauvais traitement, droit à l'éducation, aux soins sanitaires, droit de faire partie d'une famille aimante, droit à une vie culturelle sociale.

La situation des enfants dans notre pays est liée aux progrès importants qui ont été réalisés grâce à sa Majesté le Roi qui, dans un message adressé à la 10^{ème} édition du congrès national des droits de l'enfant, ayant lieu à Rabat le 25 mai 2004: **«... relever les défis...passe par un dialogue engagé et constructif, pour mettre en place un plan national qui illustre l'intérêt tout particulier que nous portons à l'amélioration de la condition des enfants de notre pays».**

En élaborant le Plan d'Action National pour l'Enfant(PANE) qui prend fin en 2015 et en adoptant le PPIPEM (Politique Publique Intégrée Pour l'Enfance Marocaine) comme prolongement, le Maroc ne fait que manifester une réelle prise de conscience, à tous les niveaux, de l'importance indéniable du facteur humain dans le développement de notre pays. Qu'y a-t- il de mieux que d'investir dans tous les domaines touchant cette catégorie démographique en ciblant leurs droits, une cause incontournable pour un Maroc développé ?

Le développement humain est l'un des objectifs du Maroc qui ne serait atteint que par le respect des droits des enfants, les hommes et les femmes de demain. Une panoplie de législations a été instaurée, en l'occurrence, la réforme de la Constitution pour contrecarrer tous les obstacles qui entravent le

développement de cette catégorie de personnes et pour la consécration de son poids dans la société.

D'après l'UNICEF, notre pays fait de son mieux pour concrétiser et mettre en application lois et procédures en faveur des droits de l'enfant, particulièrement dans le secteur de la santé, où le taux de mortalité infantile et néonatale a diminué de façon remarquable : une baisse de mortalité chez les enfants de moins de 5ans, allant de 80 pour 1000 en 1990 à 28 pour 1000 en 2015 ainsi que le nombre de femmes qui meurent en couche, ce qui est une preuve de l'implication du Royaume dans le processus de l'amélioration de la condition sanitaire des enfants .Mais, est-ce suffisant ? Il paraît que non, puisque les soins prodigués à la mère enceinte et à son nouveau-né et même aux enfants, connaissent des iniquités flagrantes entre milieu rural et urbain et même au sein du milieu urbain, certes plus favorisé, du fait de la proximité des services des soins. Les niveaux socio- économiques ont leur mot à dire.

La construction des centres de santé a priori dans les zones rurales éloignées et la gratuité des soins prodigués surtout pour les démunis est une priorité des plus pressantes.

«Tous les enfants ont du génie, le tout, c'est de le faire apparaître.»

Citation qui ne manque pas de logique, énoncée par Charlie Chaplin. Chaque enfant a son propre génie et, pour pouvoir en profiter, il est primordial que l'enfant, n'importe lequel, vivant en ville ou à la campagne ait les conditions qui lui permettent de s'illustrer. Il doit être au sein d'une famille, ayant droit à un nom, une identité, ayant accès à un enseignement de qualité. Ce dernier, enseignement de qualité, est encore déficitaire, lacunaire dans le secteur public, surtout dans les zones éloignées. Certes, l'enseignement est

l'une des priorités nationales et le Maroc souhaite rénover l'école publique et améliorer ses services en rendant la scolarisation obligatoire. Certes, le taux de scolarisation dans le préscolaire s'est amélioré en passant de 57% en 2001 à 60% en 2014. Dans le primaire, 98% d'enfants, en âge d'être scolarisés, le sont, mais les chiffres s'amenuisent au collège et peu d'enfants ruraux atteignent le niveau secondaire qualifiant. C'est une réalité amère quant à ces enfants, dont la plupart sont des filles, et qui se voient souvent obligés - ou parfois de leur plein gré (suite à des conditions sociales ou économiques lamentables)- d'interrompre leur parcours scolaire, leur seule chance de fructifier leurs compétences et participer au développement de leur pays.

L'enseignement privé connaît un essor remarquable et est, de plus en plus, ciblé par la classe moyenne qui lui témoigne une confiance aveugle, en raison de l'effectif amoindri et l'esthétique de l'espace. Bien que le ministère chargé de ce secteur vital fasse de grands efforts pour promouvoir et revitaliser l'école publique, l'effectif atteignant toujours 40 élèves ou plus par classe est parmi les handicaps qui freinent l'évolution de ce secteur. Dans ce sens, le ministère devrait construire plus d'établissements et former plus d'enseignants.

Il faudrait doter chaque école d'un(e)assistant(e) social(e) qui aiderait les adolescents à gérer leurs problèmes tant affectifs que psychologiques. L'intégration des beaux-arts et la musique dans l'éducation de l'enfant est nécessaire, ainsi qu'insérer des cours civiques et éthiques pour former un bon citoyen.

Pour remédier au problème de l'abandon des bancs de l'école et diminuer le taux d'analphabétisme, le ministère de l'éducation, avec l'aide

d'associations nationales et locales, devrait investir et promouvoir l'éducation non formelle.

En ce qui concerne le travail des enfants, le Maroc a encore du chemin à parcourir pour arrêter ce phénomène qui est une violation des droits de l'enfant. Consacrés dans l'article 32 de la Constitution, les droits des enfants sont parmi les préoccupations majeures du PANE. Ce Plan a permis la mise en place des mécanismes de protection de l'enfance contre toutes les formes de violences, mais aussi la création d'unité de protection, et l'interdiction du travail des enfants de moins de 15 ans et leur insertion scolaire.

D'après les statistiques du HCP en 2017, les enfants exerçant un travail sont au nombre de 247 mille dont 162.000 exerçant un travail qualifié de dangereux. Les enfants, contraints à ce genre de travail, sont à 76% ruraux, 81% de sexe masculin et à 73% âgés de 15 à 17 ans. Chiffres alarmants et situation des plus critiques, quand on réalise que 10% de ces enfants sont en cours de scolarisation, mais, contraints par des facteurs socioéconomiques, à jongler entre études et travail. 81,4% ont déserté les bancs de l'école et 8% n'ont jamais mis les pieds à l'école. Les secteurs pourvoyeurs d'emploi à cette tranche démographique se concentrent dans l'agriculture, forêt et pêche dans les zones rurales (82,6%), tandis que, dans les milieux urbains, ces emplois sont dans les «services» (52,7%) et dans l'industrie y compris l'artisanat (32%).

Le Maroc doit relever le défi qui n'est pas des moindres, celui d'éradiquer, d'ici 2025, ce phénomène dont les répercussions sur notre société sont catastrophiques. Le travail des mineurs est de nature socioéconomique et pour lutter contre ce fléau, il faut améliorer les revenus des familles vivant dans la précarité, faire en sorte que les femmes non actives, fragilisées par un divorce ou un veuvage, aient un revenu propre pour subvenir aux besoins de

leur progéniture. Enfin, il faudrait opérer la réforme de l'école publique pour qu'elle ne soit pas désertée et qu'elle puisse offrir à tous les enfants marocains-filles ou garçons, dans un esprit d'équité- la chance de se construire et de s'instruire.

L'ONU estime « **éliminer le travail dangereux des enfants et améliorer la sécurité et la santé au travail des jeunes**», loi qui incite à améliorer les dispositions pour protéger l'enfant contre les violences de tous genres exercées sur la personne du mineur qu'elles soient au sein de la famille, à l'école ou dans la rue. Ces violences qui peuvent être d'ordre physique se résumant à des abus sexuels traumatisants et qui laissent des séquelles psychologiques à vie. De La Roche Foucauld met le doigt sur cet aspect et dit : «***les impressions de l'enfance s'effacent difficilement, aussi faut-il tâcher qu'elles soient bonnes***». Ces crimes abominables qui, souvent, restent impunis, favorisés par le mutisme des victimes et de leurs familles, car ils craignent d'être stigmatisés par la société, alors que sur le plan juridique, le Maroc dispose d'un arsenal de lois pour incriminer, pénaliser les pédophiles et trancher dans ces affaires.

Un autre genre de pédophilie gâche l'innocence de plusieurs enfants , c'est la « sextorsion » sur internet , un chantage sexuel qui consiste à faire chanter une victime en la menaçant de divulguer des informations , des photos ou des vidéos intimes par des cybercriminels. La majorité de leurs victimes sont des adolescents de sexe féminin.

Les enfants de la rue est un autre front contre lequel le Maroc se bat, car faisant partie inhérente de la société. La plupart d'entre eux souffrent de troubles comportementaux, de dépendance et de problèmes de santé. Les enfants en bas âge, abandonnés par des mères célibataires, les ayant conçus en

dehors du mariage, est un autre combat .Ces nouveaux nés sont, la plupart du temps, reçus par des institutions subventionnées par la société civile. Pourtant des budgets sont alloués par les départements ayant à cœur la cause des mineurs, mais ils restent dérisoires pour améliorer la situation fragile et précaire de cette tranche de la société.

Des centres scolaires spécialisés pour enfants en situation de handicap devraient être créés afin de minimiser de la marginalisation dont pourrait souffrir cette catégorie car «**chaque enfant qu'on enseigne**, comme le dit si bien Victor Hugo, **est un enfant qu'on gagne.**»

Notre pays connaît des avancées notoires dans le processus de la dynamisation des lois et conventions instituées pour garantir une vie digne pour chaque enfant dans un Maroc digne de sa progéniture, mais l'absence de sensibilisation de ces lois- volet médiatisation- est l'un des freins qui bloquent la connaissance et le respect de ces textes législatifs.

Les jeunes

Toute nation reconnaît la place de taille qu'occupent les jeunes dans son processus de développement. Le Maroc compte parmi les pays qui tirent leur richesse de cette jeunesse. Cette tranche d'âge entre 15 et 59ans est recensée selon le Haut-Commissariat de Plan (2014) au nombre de 62.4% : soit 64.6% dans le milieu urbain et 59.0% dans le milieu rural. Cette population juvénile est fortement entourée d'une attention particulière de la part de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, et ce, dans une panoplie de ses discours. L'une des phrases les plus saillantes et les plus mémorables est : « (...) **la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement** » (Le Roi Mohammed VI dans son discours adressé, lundi 20 août 2018, à l'occasion du 65ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.). Force est donc de constater que le Maroc compte énormément sur cette force motrice pour son épanouissement socioéconomique et pour hisser notre nation au rang des pays développés.

Certes, l'état s'est engagé à mettre en place une myriade de réformes au niveau social qui se focalisent sur la jeunesse. Si nous revenons à la période étendue de 1999 à nos jours, on constate que, depuis l'intronisation du Souverain Mohamed VI, des réalisations considérables ont vu le jour, à un rythme accéléré. L'objectif majeur fut de remobiliser les jeunes sur la route du progrès, en assurant leur inclusion au sein du marché du travail. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (2005), la Réforme du Travail (2004), la Nouvelle Constitution (2011), ainsi qu'une série de programmes, stratégies, plans et systèmes, visent à encourager les jeunes à l'auto-emploi. De même, le

nouveau mécanisme de garantie appelé « Damane Oxygène » qui a récemment mis en place un fonds garantissant les crédits à court terme consentis par les établissements de crédit aux petites et moyennes entreprises. Ce fonds de garantie appartenant à l'Etat Marocain et géré par Dar Ad-DAMANE permet, certes, aux PME/PMI d'accéder aux lignes de crédits de fonctionnement pendant leur phase de développement. Toutefois, le grand cauchemar d'un jeune c'est le manque de garantis dans ce genre d'initiatives. Le projet ainsi monté réussira-t-il ou pas ? Quels bénéfices aurait-il tout au long de son parcours sur le plan de l'assurance maladie et de la retraite ? C'est une sorte d'aventure à laquelle il se voit lancé. Ce qui explique justement l'engouement des jeunes pour le secteur public. Il est utile de rappeler que ce qui importe pour les jeunes, ce n'est pas tant le financement de leurs projets que leur accompagnement en amont et en aval, jusqu'à ce que ce projet tienne bon et sur de bonnes bases.

Bien évidemment, aucun emploi ne peut voir le jour qu'après un certain parcours d'éducation et de formation. Ce dernier secteur a bel et bien connu une certaine évolution, dans la mesure où des filières professionnelles ont été créées pour faciliter l'accès au travail. Dès leur jeune âge, les élèves peuvent s'orienter vers la formation professionnelle et préparer ainsi leur avenir. Sans oublier la mise en place de la licence professionnelle en 2003/2004 qui a séduit bien des étudiants. Or, le problème du chômage reste toujours présent, chose qui a interpellé l'attention de Notre Roi qui s'est exprimé ainsi dans l'un de ses discours : **« En effet, il est inconcevable qu'un jeune sur quatre soit au chômage en dépit du niveau de croissance économique atteint globalement par le Maroc. »**

Si l'on réfléchit bien à ces actions entreprises, on remarque que le véritable problème ne réside pas dans la formation en soi, mais dans l'être humain lui-même. En effet, quoique l'individu ait suivi une formation solide, il reste faible sur le plan de la pratique. Autrement dit, acquérir des compétences professionnelles théoriques dans un établissement est une bonne chose, encore faut-il les exercer sur le plan pratique, pour être plus efficace et plus performant. Ainsi, la qualification personnelle reste à revoir.

La nouvelle génération se penche plus sur les outils technologiques et artistiques. Il serait fructueux de concevoir des matières qui forgent à la fois l'esprit, le cœur et l'imagination. Citons, notamment, les arts avec ses diverses composantes (peinture, musique, décoration, etc.) qui ajouteraient une note esthétique à l'enseignement apprentissage et qui motiverait mieux l'apprenant à poursuivre son parcours scolaire. En fait, l'élève se voit encombré de disciplines qui ne lui donnent pas la chance de réfléchir ni de créer. Cette créativité doit se cultiver dès le jeune âge. Si l'individu n'apprend pas à produire de nouvelles choses prématurément dans sa vie, comment pourrait-il le faire dans son avenir professionnel ?

Il s'agit donc de rénover les stratégies et les méthodes pédagogiques en les adaptant à la fois au marché du travail et à l'évolution scientifique que connaît le monde. Cela ne peut se réaliser sans l'amélioration de l'infrastructure et l'équipement correct des établissements scolaire et professionnel. De plus, il est vital d'investir dans les ressources humaines en concrétisant un système de formation continue au profit des enseignants et formateurs. C'est une mise à jour qui doit s'effectuer en permanence, afin de répondre aux exigences de la croissance économique nationale et internationale. Cette flexibilité et cette innovation dans les ressources

humaines s'avèrent une condition sine qua none dans l'amélioration de la performance du système de l'éducation et de la formation.

La jeunesse marocaine ne doit pas souffrir en permanence de désarroi mêlé de désenchantement. Elle ne doit pas penser à l'émigration sous toutes ses formes (légalles ou illégales). Elle ne doit pas non plus sombrer dans la précarité et la délinquance (drogue, alcool, violence, prostitution, etc.). En effet, les responsables sont appelés à redonner confiance en cette richesse humaine. Ce passage de l'état d'exclusion à l'inclusion de cette nouvelle génération ne peut se réaliser qu'à travers sa valorisation en satisfaisant leurs besoins en termes d'éducation, de formation, d'emploi de loisirs, de respects de ses droits, de participation à la vie politique. Nul ne peut nier le rôle que peut jouer un sentiment d'appartenance et d'intégration chez un jeune. Un jeune épanoui qui se sent à l'aise au sein de son pays grâce à toutes ces composantes essentielles à une vie digne, ce jeune-là sera, sans conteste, un individu utile, actif, responsable, civique et doté d'un esprit citoyen fort. D'ailleurs, à ce propos, Sa Majesté l'a bel et bien souligné dans son discours du 65ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 août 2018), comme suit : « **A ce jeune, nous devons offrir du concret, particulièrement en termes d'enseignement, d'emploi, de santé et dans bien d'autres domaines. A ce jeune, nous devons donner espoir et confiance en son avenir.** »

La jeunesse de l'Orientale souffre justement de divers problèmes et se trouve, de plus, condamnée à la marginalisation, vue la distribution non équitable des richesses d'une région à l'autre. Cette disparité régionale influence négativement les villes de cette région et, ainsi, la population

juvénile. Plusieurs projets sont toujours et largement attendus par cette dernière, en vue de rattraper le retard tant subi depuis plusieurs années. Parmi ces projets, il est nécessaire de tirer profit de sa richesse humaine que représente la jeunesse, à travers une éducation de qualité dans des établissements bien équipés et non surchargés, sur le plan de l'effectif des élèves en classe. De même, il est important de faciliter l'accès à un emploi digne, en produisant des occasions de travail qui garantiraient une assurance santé et une pension de retraite, surtout dans les secteurs essentiels sur lesquels repose cette région, notamment les activités de secteur tertiaire (commerce et service) et l'agriculture qui dépend des aléas climatiques sans négliger le développement du secteur de la pêche et l'instauration d'industries halieutiques à l'intérieur de la région. Les jeunes comptent amplement sur tous ces projets et particulièrement sur le port Nador West Med, un projet qui a une large importance dans le développement régional et qui possède un impact sur sa croissance économique. Il est essentiel aussi d'investir dans le secteur de l'énergie et d'améliorer celui des mines qui ne peuvent continuer de hisser la région aux premiers rangs sur le plan national, sans la participation de sa population active.

La crise du Covid 19, par laquelle passe notre pays, a levé le voile sur le rôle primordial de la recherche scientifique que les jeunes devraient effectuer aisément, longtemps reléguée au second rang. Cette recherche doit être boostée par un fonds sérieux et encourageant les étudiants à aller de l'avant dans leurs travaux scientifiques, au lieu de fuir vers d'autres pays, au moment où nous avons énormément besoin de ces cerveaux féconds. Deux établissements universitaires dans toute cette région ne répondent absolument pas aux besoins de la population. Les centres et les écoles de formations supérieures sont quasi absents ou insuffisants, ce qui pousse les

jeunes à peiner pour se déplacer vers les grandes villes en vue de poursuivre leurs études dans les filières souhaitées.

Certes, l'Etat n'est pas en mesure de réaliser seul tous les rêves de ces jeunes qui doivent, en grande partie, compter sur eux même. Or, la société civile compte parmi les acteurs incontournables dans l'élaboration et l'exécution des programmes et des plans lancés par l'Etat. Le partenariat avec la société civile serait à même de réduire maints déficits sociaux dans cette région de l'Oriental, pour un avenir meilleur à cette jeunesse dont la plupart épate souvent par ses réalisations et ses succès fulgurants.

Les seniors

Vieux, senior, personne âgée ou « quatrième âge », ou encore « l'hiver de la vie », ou même « le crépuscule de la vie », les nominations et les métaphores sont nombreuses, peu importe, le sens reste le même : une personne qui à cet âge-là devient dépendante (physiquement et/ou financièrement), sensible, et qui, à ce dernier cycle de la vie, a accumulé diverses expériences. C'est donc une autre richesse à préserver dans notre pays. Selon le HCP, le nombre des personnes âgées de 60ans et plus est estimé à 9.4% selon le dernier recensement de 2014.

Le changement du mode de vie de la famille marocaine ainsi que les transitions économiques et démographiques que connaît le pays a inéluctablement un impact considérable sur la situation des personnes âgées. Un changement radical a touché le style de vie de la famille marocaine. Jadis, la famille était plus communautaire que celle de nos jours. En effet, depuis l'invasion technologique, des termes nouveaux sont apparus pour qualifier cette nouvelle famille : on parle de la famille « nucléaire » qui se caractérise par une attitude individualiste. La chaleur familiale dans laquelle vivaient nos grands-parents, autrefois, se trouve évaporée actuellement, et ce, pour plusieurs raisons, à savoir, les conditions de la vie de plus en plus modernes, voire « à l'européenne », l'invasion des outils technologiques qui affichent, de plein fouet, des façons de vivre qui ne nous ressemblent pas.

A cette situation délicate dans laquelle se trouvent enfouis les seniors s'ajoutent une panoplie de problèmes sur le plan socioéconomique. Parmi les plus proéminents et les plus étonnants c'est de voir un homme ou une femme de plus de 60ans toujours en train d'exercer un métier, surtout dans le milieu

rural, tel est le cas dans la région Orientale. Pauvreté et vulnérabilité sont le plus souvent les raisons principales qui poussent cette tranche d'âge à subir un tel fardeau, au moment où elle est censée être retraitée et avoir une assurance maladie. De même, les séniors qui ont eu la chance de bénéficier d'une pension mensuelle se trouvent face à un salaire maigre, notamment ceux qui ont servi dans le domaine militaire, les anciens combattants dont la somme ne dépasse pas 1000dhs.

Un grand nombre de senior se trouvent misérablement rejetés par leur famille, soit dans les rues, soit dans les hospices, soit au sein même de leur propre foyer. Cette marginalisation appelle à réfléchir sur des solutions qui ne pourront aucunement pallier à leur souffrance psychologique. Ces gens d'un âge avancé ont énormément besoin d'une prise en charge sociale et sanitaire plus que jamais. Des actions sociales accompagnées de campagnes de sensibilisation sont fortement exigées dans la région Orientale. Il incombe aux responsables de cette région d'accorder plus d'intérêt à cette catégorie sociale, au niveau de leur mode de vie, en commençant par l'entourage qui doit faire preuve de sociabilité, d'affectivité et de gratitude à leur égard. Il faudrait penser également à leur quotidien en oscillant entre activité et temps de repos, pour ne pas sombrer dans la lassitude.

Chacun de nous a sûrement un senior dans sa famille. Chacun de nous doit se mobiliser pour faire réussir chaque projet visant la protection de ces personnes. A ce propos, Bergston définit un modèle microsocial de la solidarité entre les générations basé sur six liens : la solidarité affective, la solidarité structurelle (co-résidence et proximité géographique), la solidarité associative (fréquence des contacts), la solidarité fonctionnelle (aides fournies et reçues),

la solidarité consensuelle (concordance des opinions) et la solidarité normative ou partage des mêmes valeurs (Bergston, Olander, Haddad 1976 ; Bergston, Roberts 1991). L'idéal serait de rendre compte de ces six dimensions de la solidarité intergénérationnelle dans la société marocaine.

Au lieu de considérer la vieillesse comme un fardeau, il faudrait la voir comme une richesse qui, malgré son petit nombre dans la région orientale (10.2% en 2016), leur valeur est plus qualitative que quantitative dans le développement du Maroc, une valeur morale et éducative, d'une sagesse qui devrait se transmettre de génération en génération. Si ces gens ont donné énormément de choses à leur pays autrefois pour qu'il se développe, il est temps à leur pays de leur offrir les moindres petits gestes de reconnaissance.

La femme

Il n'y a pas longtemps encore, la femme marocaine était sous tutelle, mineure, elle l'a été pendant des siècles. Son objectif dans la vie était se marier et fonder une famille et c'est ce qui lui donnait un statut et une valeur dans la société. Le fait de naître femme dans une société qui idolâtre l'homme, nous transporte dans une situation où la femme vient toujours en seconde position, car son essence conditionne son existence. A l'orée du vingtième siècle, la femme s'est vue plus apte à contrecarrer les desseins qui n'arrêtent pas de l'enfoncer et la figer dans son rôle éternel de femme au foyer. Mais y est-elle arrivée ? La société marocaine, commence-t-elle à reconnaître les capacités et les compétences de la femme au sein de la société et des institutions ? Comment instaurer le principe d'égalité entre homme et femme dans une société patriarcale ? Quels en sont les obstacles ? Quelles solutions envisageables pour arriver à une parité réelle et non formelle entre les deux sexes ? Le développement du Maroc n'est-il pas lié à la condition de la femme ?

Depuis que la Moudawana a été codifiée par feu le Roi Hassan II en 1993 et sa révision en février 2004 par le parlement marocain et sa promulgation par sa majesté le Roi Mohammed VI, l'évolution de la femme est passée par plusieurs stades. D'une femme sous tutelle, qui n'avait pas le droit de se marier sans tuteur (wali) à une femme qui en est dispensée. La polygamie et le divorce, qui étaient aux mains du mari, sont soumis à des conditions. Grâce à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui, depuis son ascension au Trône, a défendu et continue, par ailleurs, la cause de la femme marocaine et pour promouvoir le rôle du pilier de la société, il l'a placée parmi les priorités des réformes institutionnelles au Maroc. Ainsi, dans son discours du 10 décembre 2008 à l'occasion de la commémoration du 60^{ème} anniversaire des droits de l'Homme, sa Majesté a annoncé la levée par le Royaume des « **réserves enregistrées au sujet de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, réserves devenues caduques du fait des législations avancées qui ont été adoptées par notre pays.**» En accédant à l'éducation, tremplin au marché du travail, la femme est sortie de son cocon et a concurrencé l'homme dans le domaine qui faisait sa suprématie sur elle. Le statut de la femme dans le domaine du travail avance, mais des obstacles subsistent, car ce code du travail grâce auquel des progrès remarquables sont réalisés : le nombre de femmes actives au Maroc étant en hausse, laisse à désirer puisque, malgré la volonté farouche d'émancipation des femmes, elles restent marginalisées dans le marché de recrutement au profit des hommes, et, au cas où elles accéderaient à un emploi, elles occupent des postes où elles ne jouissent pas du plein pouvoir de montrer leurs capacités et compétences et par l'ordre logique des choses sont moins rémunérées que les hommes et c'est ce qui est ressenti comme une injustice sociale et économique. Beaucoup de femmes marocaines accèdent au marché de

l'emploi mais sans diplôme dans des métiers catalogués «d'aides familiales» dans l'agriculture ou comme aide-ménagère ou dans des petits commerces ou encore comme «femmes mulets» à la porte de Melilla, des femmes ,piétinées dans leur dignité, transportant des ballots, mais sans couverture sociale, ni salaires conséquents, situation alarmante pour ces femmes qui peuvent être licenciées à tout moment, selon la volonté de l'employeur. Il faudrait donc y remédier et instaurer des lois pour protéger ces femmes qui œuvrent pour subvenir aux besoins de leurs familles, lois qui leur assureraient des conditions de travail dans la dignité. Forte de ces acquis(la Constitution et la Moudawana) , la femme a forcé plusieurs domaines qui étaient l'apanage des hommes, croyant être son égale, mais elle s'est vite rendu compte que sa condition de femme est parfois un handicap et qu'on a beau se vanter de cette égalité, mais dans une société où la femme était confondue dans des stéréotypes séculaires et sexistes et à cause des mentalités qui ont besoin de réforme et de plus de temps. L'évolution de la femme et son autonomisation se font à pas de tortue dans un milieu dominé par la mentalité masculine, surtout dans le milieu rural où la femme est une proie facile à la marginalisation, la pauvreté, l'analphabétisme, le mariage précoce et forcé et les violences physiques.

Sur le champ politique, la Constitution de 2011 reconnaît les droits de la femme et sa place méritée dans la vie politique pour un Maroc où la discrimination entre les sexes est bannie et où tous les deux ont le droit de prendre les décisions, donc , la dite Constitution , met en place des mécanismes d'instances à même de réaliser le principe de parité et de permettre à la femme d'être sur le même pied d'égalité et de jouir des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental et

dans l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans l'accès aux fonctions électorales. La Constitution stipule une amélioration de la représentation des femmes au sein de l'institution parlementaire en leur octroyant 60 sièges, en plus de la création en 2009, d'un fond de soutien afin de renforcer les capacités des femmes à l'occasion des élections communales et législatives.

En effet, grâce à Sa Majesté le Roi et au militantisme de la femme marocaine soutenue par la société civile, le Maroc semble avoir dépassé le stade de la réclamation des droits pour arriver à la parité, cette loi suprême qui est un droit constitutionnel et dont l'article 19 défend l'égalité entre les hommes et les femmes en tant que principe absolu, la Constitution de 2011 stipule «...**bannir et combattre toute discrimination à l'encontre de quiconque, en raison du sexe, de la couleur, des croyances, de la culture, de l'origine sociale ou régionale, de la langue, du handicap...**», et suite auquel la femme s'impose dans la vie politique et civile. Donc, sécurisée par la Modawana réformée en 2004 et consciente de son évolution et affranchie par la Constitution de 2011, la femme trouve dans la parité le tremplin qui la mènerait vers une vie où elle œuvrerait, côte à côte, avec l'homme pour le développement de notre pays.

La nouvelle loi (103-13) votée par le parlement contre les violences faites aux femmes vient d'entrer en vigueur après cinq ans de débat. Elle vient compléter la Modawana. Cette loi pénalise le harcèlement sexuel qui est considéré comme étant « **tout acte importun à l'encontre d'un tiers dans les espaces publics à travers des actes, des propos ou des gestes à caractère sexuel ou dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle**».

Cette loi, une réelle avancée dans le processus du développement de la femme, mais jugée lacunaire par la société civile en ce qui concerne la violence conjugale que subit la femme, qu'elle soit physique, sexuelle ou psychique puisqu'au cas où il y ait plainte déposée contre le mari et expulsion du domicile conjugal, il n'y a guère de mesure de protection pour la plaignante, mais dans la plupart des cas, la femme maltraitée se confine dans un mutisme ,applaudi par la société patriarcale et préfère s'abstenir de dénoncer son tortionnaire et continue à subir ses violences.

La violence contre les femmes vient ternir l'image d'un Maroc moderne qui instaure des lois en faveur de cette créature majeure dans le développement. Cette femme qui est, depuis longtemps, ministre, ingénieure, pilote de ligne, enseignante...qui s'engage et excelle dans tous les domaines, cette femme tantôt autonome, actrice de développement, est tantôt asservie, violentée verbalement et physiquement par un mari, un père ou un frère parce qu'il la juge faible, et ce, à cause des mentalités, notre ennemi invisible et destructeur. La lenteur des mécanismes d'application des nouvelles lois, en plus des mentalités bornées, sont de vrais freins à l'épanouissement de la femme et au développement du Maroc. Il faudrait donc une réforme de nos mentalités et c'est chose insurmontable.

En guise de conclusion, aucun développement ne peut se réaliser sans l'Homme, et, aucun Homme ne peut s'épanouir sans la contribution de plusieurs facteurs socioéconomiques de son pays. Il ne suffit pas de naître « Marocain », mais il s'agit plus de le devenir au fil du temps, en assumant sa responsabilité de bon citoyen, doté de patriotisme et d'esprit civique. Notre pays regorge de compétences avérées, d'énergies inépuisables, de ressources humaines performantes, encore faut-il leur donner l'opportunité de se manifester, d'avancer à pas sûrs, et d'avoir plus confiance en leur nation, pour la travailler en toute responsabilité, fierté et en toute loyauté. La crise sanitaire par laquelle passe le Maroc a changé la donne. Elle a montré à quel point on devrait compter sur le capital humain, avec toutes ses potentialités. Il a été constaté qu'il faudrait replacer le facteur humain au cœur des priorités de toutes initiatives ou programmes de l'Etat. **« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance »**, cette phrase très connue de l'écrivain américain Robert Orben, se voit confirmer de nos jours et nous met la puce à l'oreille pour retrousser les manches en vue de battre, de plein fouet, tout ennemi dévastateur qui pourrait ralentir nos progrès, en l'occurrence et à leur tête, l'ignorance. Bref, l'enseignement, la santé et la culture sont les véritables leviers de tout développement, grâce auxquels le Maroc de demain sera certainement plus fort et plus rayonnant par et pour ses Hommes.

